



SAS au capital de 2.510 €
Commissaire aux comptes inscrit
auprès de la Cour d'Appel de Colmar
N° SIRET : 518 665 930 00013

A2MICILE SAINT BRIEUC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2.000,00 €
Siège social : La Basse Lande
22100 QUEVERT
RCS de SAINT-MALO : 490 194 917

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION

DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

« A2MICILE SAINT BRIEUC »

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 26 novembre 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Il ressort de cette analyse que notre appréciation s'est basée en tenant compte :

- Des derniers comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité ;
- D'une situation intermédiaire au 30/06/2024 ;
- Des déclarations de la gérance concernant l'absence de contrôles fiscaux et/ou sociaux au cours des trois derniers exercices ;
- Des déclarations de la gérance sur l'état actuel d'activité de la Société.

Le patrimoine de la Société se décomposant comme ci-après, d'après les éléments transmis et arrêtés au 31 décembre 2023 :

- A l'actif du bilan :
 - Des immobilisations incorporelles pour une valeur brute de 3.400 €, totalement amortie ;
 - Des immobilisations corporelles pour une valeur nette de 1.900 € ;
 - Des immobilisations financières pour une valeur nette de 10.483 € ;
 - Des créances dont 194.068 € de créances clients et comptes rattachés et 11.248 € d'autres créances ;
 - Des disponibilités pour 16.752 € ;
 - Des charges constatées d'avance pour 290 €.

— Au passif du bilan :

- Du capital social de 2.000 €, dont l'intégralité a été versé et libéré ;
- D'une réserve légale entièrement dotée, soit à concurrence de 200 € ;
- D'un report à nouveau créditeur de 525 € ;
- D'un résultat d'exercice bénéficiaire de 35.097 €.

Soit des capitaux propres, avant affectation du résultat, positifs de 37.821 €.

- Des dettes auprès d'établissements de crédit pour un montant de 23.127 € ;
- Des dettes fournisseurs et comptes rattachés pour 15.584 € ;
- Des dettes fiscales et sociales pour 120.249 € ;
- Des autres dettes pour 37.961 €.

Soit un total de dettes s'élevant à 196.920 € contre un montant de 201.183 € au 31/12/2022.

Le résultat de la Société se détaillant comme ci-après, d'après les éléments transmis et arrêtés au 31 décembre 2023 :

— Au titre des produits :

- Des productions vendues de Services pour 947.188 € contre un montant de 885.693€ l'exercice précédent, soit une hausse par rapport à l'exercice précédent de 61.495 € ;
- Des subventions d'exploitation pour 7.167 € ;
- Des reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges pour 61.226 € ;
- Des autres produits pour 22 €.

Soit un total de produits d'exploitation de 1.015.602 € contre un montant de 936.703 € l'exercice précédent, soit une hausse de 78.890 €.

— Au titre des charges :

- Des autres achats et charges externes pour 131.523 € ;
- Des impôts, taxes et versements assimilés pour 17.546 € ;
- Des salaires et charges sociales du personnel pour 758.205 € ;
- Des dotations aux amortissements sur immobilisations pour 731 € ;
- Des dotations aux dépréciations sur actif circulant pour 58.790 € ;
- Des autres charges pour 22 €.

Soit un total de charges d'exploitation de 966.816 €, contre un montant de 875.870 € l'exercice précédent.

Il en ressort un résultat d'exploitation bénéficiaire de 48.786 € contre 60.833 € pour l'exercice précédent.

Cette baisse s'explique principalement par la hausse du poste « autre achats et charges externe » qui a augmenté de 21.488 €.

Après imputation du résultat financier déficitaire de 208 €, du résultat exceptionnel déficitaire de 6 € et de l'impôt sur les bénéfices s'élevant à 13.475 €, le résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 ressort bénéficiaire de 35.097 € contre un résultat bénéficiaire de 44.318 € l'exercice précédent.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés en date du 30/05/2024.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

Les disponibilités ont diminué entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023, passant de 22.666 € à 16.752 €.

Les comptes annuels clos le 31/12/2023 révèlent que le chiffre d'affaires a augmenté par rapport à celui constaté lors de l'exercice clos le 31/12/2022, passant de 885.693 € au 31/12/2022 à 947.188 € au 31/12/2023.

Le résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 ressort bénéficiaire de 35.097 € contre un bénéfice de 44.318 € l'exercice précédent.

Les capitaux propres au 31/12/2023 ressortent ainsi excédentaires et s'élèvent à 37.821 € avant l'affectation du résultat.

Le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élevant à 35.097 €, augmenté du report à nouveau s'élevant à 525 €, soit un montant total de 35.621 €, a été approuvé par l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 30/05/2024 et a été distribué à hauteur de 19.000 € et affecté au compte report à nouveau à hauteur de 16.621 €.

Il ressort de la situation intermédiaire établie au 30/06/2024, que sur les six premiers mois d'activité, la société a réalisé un résultat bénéficiaire de 14.992 €. Ainsi, au 30/06/2024, les capitaux propres s'élèvent à 33.813 € pour un capital de 2.000 €.

En conséquence des éléments mentionnés ci-dessus, nous sommes d'avis que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'autres observations particulières concernant la situation de la société.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à analyser les éventuels avantages particuliers stipulés ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social, étant précisé que la société a établi une situation intermédiaire au 30/06/2024.

CONCLUSION

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Nous n'avons pas relevé d'avantages particuliers accordés.

Sur la base de nos travaux et en conséquence des éléments mentionnés ci-avant, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/12/2024

Pour la société WEISS ET ASSOCIES AUDIT
Marc-Antoine WEISS
Commissaire à la transformation

SAS WEISS et Associés AUDIT
Commissaire aux comptes
Siret : 518 665 930 00013
7 rue Sainte Odile - BP 80062
67302 SCHILTIGHEIM CEDEX
Tél. : 03 88 83 10 68
Fax : 03 88 81 38 51
Mail : sofalec.direction@sofalec.com

